

DÉLIBÉRATION N° M_2024_0024

DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 25 / 06 / 2024

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le Conseil Municipal de la Commune de MAISOD, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Michel BLASER.

Date de convocation : 18 / 06 / 2024

Nombre de Membres	Présents	Excusé(s)	Absent(s)	Pouvoir(s)
11	8			3
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention(s)	
	11			

Étaient présents : M. Michel BLASER, Mme Michèle BERTHOLINO, M. Régis LACROIX, Mme Julie REVY, M. Charles MIELLIN, M. Michel RAGEOT, Mme Delphine BARTHET, M. Franck GANEVAL

Procurator(s) : M. Julien BUFFAUT à M. Michel BLASER, Mme Céline GROS à M. Régis LACROIX,
Mme Sonia MORNICO à M. Franck GANEVAL

Étai(en)t Absent(s) / Excusé(s) :

À été désigné(e) pour remplir les fonctions de secrétaire de séance : Mme Michèle BERTHOLINO

OBJET : ASSOCIATIONS – Attributions de subventions 2024

Monsieur le Maire présente les différentes demandes de subventions formulées par les associations locales et demande aux membres de Conseil Municipal de se prononcer sur les attributions.

Monsieur le Maire rappelle les subventions accordées en 2023 comme suit :

- Coopérative scolaire du RPI « En Sapey » : 150 €
- Sou des écoles « en Sapey » : 150 €
- Foyer Rural les 3 Fontaines : 300 €

Monsieur le Maire présente également la demande formulée par Monsieur CALVI, Président du Foyer Rural « Les 3 fontaines » en date du 12 mars 2023, pour l'aide financière sollicitée pour les structures gonflables ayant été louées à l'occasion de la Fête de MAISOD du 25 mai dernier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ; à l'UNANIMITÉ DÉCIDE d'Attribuer les subventions aux associations comme suit :

- Coopérative scolaire du RPI « en Sapey » : 150 €
- Sou des écoles « en Sapey » : 150 €
- Foyer Rural « Les 3 Fontaines » : 600 € dont 300 € pour la location des structures gonflables.
- Triathlon : 50 €

Envoyé en préfecture le 26/06/2024

Reçu en préfecture le 26/06/2024

Publié le

ID : 039-213903073-20240625-M_2024_0024-DE



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire, Michel BLASER

